



**Rapport annuel de Swiss Olympic**  
Exercice 2018 / Budget 2020

# Table des matières

Rapport annuel 2018	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic	5
La Société du Sport-Toto	6
<b>Rapport</b>	
Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)	7
<b>Finances</b>	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2018	9
Bilan	12
Compte d'exploitation	13
Tableau des flux monétaires	14
Tableau de variation du capital	15
Annexe 2018 :	16
A) Généralités	16
B) Principes d'établissement des comptes	16
C) Explications sur le bilan	18
D) Explications sur le compte d'exploitation	23
E) Autres données	30
Rapport de l'organe de révision	33
Commentaire relatif au budget 2020	34
Budget 2020	36
Annexe au budget 2020	37

## IMPRESSUM

### **Editeur**

Swiss Olympic

### **Rédaction / Layout**

Swiss Olympic

### **Impression**

Imprimé sur papier 100% recyclé au bilan carbone neutre

### **Photo**

Keystone

### **Tirage / Langues**

50 D | 20 F

# Rapport annuel 2018

## De grands succès et un revers

Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang, 9 février 2018 : Une imposante délégation suisse, forte de plus de 200 athlètes et encadrants, entre en bloc dans le stade olympique derrière le porte-drapeau Dario Cologna, saisissante marée rouge et blanche. Près de trois semaines plus tard, la même délégation rentre de Corée du Sud avec un impressionnant butin : 15 médailles (5 d'or, 6 d'argent et 4 de bronze) et de nombreux diplômes olympiques. C'est le meilleur bilan enregistré par la Suisse à des Jeux d'hiver. Après quelques jours de rodage, le duo de curling Jenny Perret / Martin Rios a ouvert la chasse aux médailles en décrochant l'argent. Puis, vers la fin des Jeux, les occasions de faire la fête se sont enchaînées, avec des performances aussi réjouissantes que l'esprit d'équipe de nos athlètes suisses. Pour Swiss Olympic, ces Jeux d'hiver ont incontestablement constitué le temps fort de 2018. Toutefois, malgré toute la satisfaction produite par les succès suisses à PyeongChang et la bonne organisation sur place, il ne faut pas oublier les défis que la direction de notre délégation a dû relever en Corée. Ainsi, le Swiss Olympic Team a beaucoup souffert du froid au début des Jeux et a dû enregistrer les absences pour blessure de quelques athlètes à la forme prometteuse comme Mélanie Meillard, Iouri Podladtchikov et David Hablützel, ainsi qu'une infection virale qui a touché deux autres athlètes. De telle manière, les Jeux de PyeongChang 2018 ont été des Jeux très fructueux, mais également très exigeants.

Le Swiss Olympic Youth Team s'est lui aussi montré sous son meilleur jour lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Buenos Aires en octobre 2018. Pour ses jeunes membres, les expériences acquises en Argentine ont été encore plus précieuses que les quatre médailles remportées. L'approche adoptée par les organisateurs de ces JOJ, qui consistait à inviter l'ensemble de la population et des visiteurs de la ville à une fête populaire autour des compétitions, a également su convaincre. Hélas, au cours de la manifestation, Swiss Olympic a été frappée par le décès soudain de Patrick Baumann, membre de son Conseil exécutif comme du

CIO, qui présidait en outre le comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 de Lausanne. Sa mort a profondément touché Swiss Olympic en tant qu'organisation. Avec Patrick, le sport international a perdu un battant et un grand homme, et les JOJ 2020 de Lausanne le champion de leur cause. Swiss Olympic continuera d'honorer la mémoire de Patrick Baumann et mettra tout en œuvre pour organiser les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 de Lausanne selon sa philosophie.

## Une impressionnante diversité

L'année écoulée a montré le professionnalisme déployé dans nos fédérations par les athlètes, les fonctionnaires, les entraîneurs et les encadrants en relation avec les manifestations de grande envergure, et ce non seulement lors des Jeux Olympiques, mais de façon générale et dans les sports les plus divers. Une fois de plus, le sport suisse s'est distingué par une impressionnante diversité : L'équipe nationale de football a participé à la Coupe du monde en Russie ; l'équipe nationale de hockey sur glace a fait le bonheur des supporters en se parant d'argent aux CHM ; les vétérinaires ont remporté cinq médailles à domicile lors des CHM à Lenzerheide, dans un magnifique décor ; l'équipe suisse d'athlétisme a ramené quatre médailles des CHM de Berlin ; aux CHE, dans le 200 m quatre nages, le nageur Jérémy Desplanches a remporté le titre et sa coéquipière Maria Ugulkova le bronze ; enfin, la triathlète Daniela Ryf a de nouveau triomphé dans l'Iron Man d'Hawaï. La liste des exploits des athlètes suisses en 2018 pourrait encore longuement s'étendre. Toutefois, il importe avant tout de s'arrêter sur ce qu'elle nous révèle : beaucoup de choses sont faites correctement dans le sport suisse, et c'est une joie de suivre l'évolution de nos athlètes.

De plus, par rapport à sa taille, la Suisse est une nation très performante sur le plan sportif en comparaison internationale. Pour Swiss Olympic, toutefois, une chose est sûre : A l'avenir, l'encouragement sportif dans notre pays nécessitera au minimum les mêmes ressources financières que ces deux ou trois dernières années. Nous tenons donc ici à remercier chaleureusement Swisslos, la

Loterie Romande et la Société du Sport-Toto pour leur généreux soutien en 2018. Lors de la 22<sup>e</sup> Assemblée du Parlement du sport en novembre 2018, Swiss Olympic a reçu avec une grande reconnaissance un chèque de 43'214'966 francs de la part de Swisslos et de la Loterie Romande via la Société du Sport-Toto. Notre gratitude va aussi à nos autres partenaires financiers : le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avec le Fonds de prévention du tabagisme et le Programme national alcool, ainsi que tous nos sponsors et nos autres partenaires tels que les cantons et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. Ensemble, ils créent les conditions requises pour que nos athlètes soient concurrentiels sur la scène internationale et nous réjouissent avec leurs exploits. Les quelque deux millions de Suisses membres d'un club sportif profitent également de ce soutien. Merci beaucoup !

## Evolution positive pour « Spirit of Sport » et « L'école bouge »

En plus de promouvoir le sport de compétition, Swiss Olympic a continué de s'engager en 2018 pour le renforcement des valeurs fondamentales du sport (excellence, amitié et respect) et a reçu un soutien de poids pour sa campagne en ligne « Spirit of Sport ». Neuf athlètes de haut niveau tels que Wendy Holdener, Mujinga Kambundji et Jonas Hiller ont réalisé des messages vidéo sur des thèmes comme l'amitié, la discrimination, le dopage et le tabagisme dans le sport en tant que porte-parole de la campagne. D'autres athlètes parmi lesquels Max Heinzer, Fanny Smith ou Ramon Zenhäusern se sont engagés pour « Sound of Sport », qui a également permis à Swiss Olympic d'attirer l'attention sur « Spirit of Sport ». Dans ce contexte, les sons produits par différents sports ont été enregistrés dans le cadre d'entraînements. Le résultat est une mosaïque incomparable, le « Sound of Sport », qui permet de percevoir le sport suisse dans toute sa diversité visuelle et acoustique. Le résultat est impressionnant. Les vidéos ont été diffusées sur toute une série de canaux et visionnées par un grand nombre de personnes.

# Rapport annuel 2018

Le développement du programme « L'école bouge », repris en 2017 de l'Office fédéral du sport (OFSP) à la demande des cantons, est un autre sujet très réjouissant. Après une année scolaire 2017 / 2018 qui a vu le programme se poursuivre comme à l'accoutumée, ce qui a permis de garantir la continuité requise, les responsables ont réalisé des améliorations au niveau des aspects visuels et du contenu pour l'été 2018. « L'école bouge » se présente désormais sous forme de plateforme en ligne comprenant une multitude d'exercices de mouvement que les enseignants peuvent sélectionner en fonction des besoins et de l'humeur de leurs élèves. Selon la situation, les exercices peuvent constituer une pause stimulante, une pause relaxante ou un temps d'apprentissage en mouvement. Les enseignants peuvent ainsi influencer l'activité et la concentration de leurs élèves de manière ciblée. Les chiffres montrent que « L'école bouge » répond à un besoin. A la fin 2018, plus de 2000 enseignants s'étaient enregistrés sur la plateforme et plus de 1500 classes avaient commandé du matériel. En moyenne, les exercices du site Internet de « L'école bouge » sont consultés 430 fois par jour. Au total, à la fin 2018, on dénombrait 63'000 consultations. Des chiffres impressionnants ! Avec ce nouveau format de « L'école bouge » adapté à l'air du temps, Swiss Olympic apporte beaucoup de joie et d'activité physique dans les salles de classe.

## **Revers pour « Sion 2026 » et joie anticipée en vue des JOJ à Lausanne**

En juin 2018, Swiss Olympic a essuyé un revers avec le « non » des électeurs valaisans à la candidature olympique « Sion 2026 », qui a anéanti la perspective de voir la Suisse accueillir des Jeux d'hiver en 2026. Le projet « Sion 2026 » aurait eu des répercussions durables et prometteuses pour la Suisse, pour le sport dans notre pays et pour le mouvement olympique en général. Swiss Olympic en reste convaincue. Après ce « non » valaisan, rien n'est encore décidé quant à une future candidature suisse, mais la parfaite organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 de Lausanne pourrait donner un nouvel élan aux projets olympiques. En tant que Comité national olympique, Swiss Olympic est fortement impliquée dans la planification et l'organisation de cette manifestation de grande envergure dans notre pays. S'il reste quelques défis à surmonter, nous pouvons partir du principe que le comité d'organisation met sur pied une manifestation enthousiasmante qui laissera un important héritage pour le sport suisse, en particulier en Suisse romande.

L'année 2019 réserve bien des défis passionnants au Conseil exécutif, au Comité de direction et aux collaborateurs. Nous entendons les surmonter au profit du sport suisse. En la matière, les résultats de l'enquête

auprès des fédérations 2018 constitue une source de motivation. Les représentants des fédérations ont en effet donné de très bonnes notes à Swiss Olympic en tant qu'association faitière leur fournissant des prestations ! Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre que Swiss Olympic avait été encore mieux notée que lors du sondage de 2015. Pour autant, nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers mais continuer à nous améliorer et à proposer des offres et des prestations aussi efficaces que possible à nos fédérations.

# Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

Etat : 31.12.2018

<b>Jürg Stahl</b>	Président de Swiss Olympic Comité de la Société du Sport-Toto Comité consultatif de la Swiss Olympic Academy (présidence) Conseil de fondation de l'Aide Sportive Suisse Comité exécutif JOJ Lausanne 2020 Commission de sélection des Jeux Olympiques	<b>Matthias Remund</b>	Représentant de la Confédération Commission Contrôle
<b>Urs Winkler</b>	Vice-président de Swiss Olympic Comité de la Société du Sport-Toto Conseil de fondation d'Antidoping Suisse	<b>Marc Schneeberger</b>	Président de la Commission des athlètes
<b>Daniel Bareiss</b>	Société du Sport-Toto	<b>Ruth Wipfli Steinegger</b>	Commission de sélection des Jeux Olympiques
<b>Andreas Csonka</b>	Société du Sport-Toto	<b>Peter Zahner</b>	Société du Sport-Toto
<b>Pascal Jenny</b>	Société du Sport-Toto	<b>Denis Oswald</b>	Membre du CIO pour la Suisse
<b>Bernhard Koch</b>	Président de la Société du Sport-Toto Représentant des cantons	Avec voix consultative : <b>René Fasel</b>	Membre du CIO Société du Sport-Toto
<b>Ulrich Kurmann</b>	Commission des athlètes / Commission de sélection des Jeux Olympiques	<b>Gian-Franco Kasper</b>	Membre honoraire du CIO
<b>Mike Kurt</b>	Société du Sport-Toto	<b>Roger Schnegg</b>	Directeur de Swiss Olympic Secrétaire général pour les affaires olympiques Conseil de fondation de la Maison du Sport Comité exécutif JOJ Lausanne 2020 Membre de la Direction de l'association SwissTopSport
<b>Anne-Sylvie Monnet</b>	Société du Sport-Toto Comité exécutif JOJ Lausanne 2020		
<b>Barbara Moosmann</b>	Vice-présidente du Conseil de fondation de la Maison du Sport Conseil de fondation de l'Aide Sportive Suisse Présidente de la Commission Contrôle		

## Membres d'honneur de Swiss Olympic

### Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral

### Membres d'honneur (par ordre d'ancienneté)

Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale  
Gustav Engeler  
Daniel Plattner  
Flavio Cotti, ancien conseiller fédéral  
René Burkhalter  
Walter Kägi  
Heinz Keller  
Marco Blatter

Joseph S. Blatter  
Denis Oswald  
Samuel Schmid, ancien conseiller fédéral  
Gian-Franco Kasper  
René Fasel  
Hans Babst  
Jörg Schild

# La Société du Sport-Toto

## Plus de 43 millions de francs de la Société du Sport-Toto

Les fonds de la Société du Sport-Toto (SST) proviennent des recettes nettes de Swisslos et de la Loterie Romande. Depuis de nombreuses années, les deux sociétés de loterie et la Société du Sport-Toto contribuent ainsi grandement aux succès de la relève sportive suisse.

En 2018, Swiss Olympic a eu la joie de bénéficier d'un montant de 43'214'966 francs. Ce montant est destiné à la promotion du sport d'élite et du sport de la relève, ainsi qu'à la formation et au perfectionnement des entraîneurs. Les médailles brillamment remportées aux Jeux Olympiques d'hiver témoignent une fois de plus de la grande importance de ces contributions de soutien au sport national. La participation à des événements sportifs internationaux est une excellente occasion pour les athlètes de se mesurer à leurs concurrents et d'acquérir une expérience des compétitions de haut niveau. La nouvelle loi sur les jeux d'argent, adoptée le 10 juin 2018 par une large majorité de la population suisse, offre les conditions-cadres permettant au sport suisse de continuer à bénéficier à l'avenir du même soutien des fonds de la loterie que par le passé. Les associations sportives ont contribué de manière significative au franc succès de cette votation grâce à la communication active de leurs représentants et en prenant clairement position en faveur de la nouvelle loi sur les jeux d'argent.

Le président de Swiss Olympic, Jürg Stahl, a affirmé que les contributions de la SST et des deux sociétés de loterie créent les conditions qui permettent à l'élite de l'athlétisme suisse de rivaliser au niveau international et nous permettent de nous réjouir de leurs succès. Mais les quelque deux millions de Suissesses et Suisses qui sont membres actifs d'une association sportive bénéficient également de ce soutien.

Le chèque symbolique a été remis par Bernhard Koch, président de la SST, à Urs Winkler, vice-président de Swiss Olympic, dans le cadre du Parlement du sport de Swiss Olympic à Ittigen.



Remise du chèque en 2018 : d.g.à.d, Bernhard Koch, Président de la SST, et Urs Winkler, Vice-président de Swiss Olympic

# Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

## I. Données et faits

### 1. Aperçu général

Pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD) a ouvert sept nouvelles procédures, rendu cinq jugements et pris une décision de principe sur sa future interprétation juridique sans ouvrir de procédure à l'encontre de l'athlète en question. Par rapport à l'an dernier (12 nouvelles procédures, 14 jugements), le volume de travail de la CD s'est donc nettement réduit. Deux procédures étaient encore en cours fin 2018. Tandis que la section italophone n'a reçu aucun cas à traiter en 2018, la section francophone en a reçu trois et la section germanophone deux. La décision de principe par laquelle la CD a approuvé la possibilité d'appliquer le principe pénal de la *lex mitior* dans les procédures de la CD a finalement été prise en accord avec les trois sections de la Chambre.

### 2. Sports concernés

Parmi les nouvelles procédures ouvertes, la CD s'est penchée sur deux cas concernant le cyclisme. Les sports suivants ont aussi été concernés par un cas chacun : ju-jitsu, lutte suisse, ski alpin et unihockey. Le cas qui s'est conclu uniquement par une décision de principe concernait également le unihockey. Enfin, la CD a dû examiner un cas d'accusation de dopage contre un athlète pratiquant le motocyclisme dans le cadre d'une procédure ouverte en 2017. Les nouvelles procédures ont concerné six hommes, et le cas datant de 2017 concernait aussi un homme. La seule femme ayant fait l'objet d'une enquête de la CD était la joueuse de unihockey, mais aucune procédure n'a été ouverte contre elle.

### 3. Substances et accusation de dopage

En 2018, la CD a dû examiner des cas d'infractions ou de suspicions d'infraction aux dispositions antidopage basés sur la consommation, la possession ou la présence dans un échantillon prélevé sur un athlète des substances suivantes : boldénone, desmopressine, drostanolone, cocaïne et terbutaline. Une procédure a été ouverte pour

un cas de violation de l'interdiction de participation pendant une suspension en cours et une autre pour refus de se soumettre à un contrôle antidopage.

En 2018, les autorités douanières et les autorités de poursuite pénale ont de nouveau signalé à Antidoping Suisse un nombre considérable (472) de produits confisqués, qui concernaient toutefois peu d'athlètes licenciés. En tant qu'organe administratif compétent, Antidoping Suisse a rendu des décisions contre des athlètes licenciés dans neuf cas seulement pour la saisie et la destruction des produits évoqués. La CD n'a pas dû examiner l'ensemble de ces cas. Il est toutefois encore possible qu'elle ouvre une procédure pour l'un ou l'autre de ces cas ultérieurement.

### 4. Sanctions

Contrairement à l'année précédente, la CD n'a pas prononcé de suspension à vie en 2018. La suspension la plus longue s'est élevée à cinq ans, mais celle-ci a été réduite de deux ans, car l'athlète concerné a contribué à découvrir ou à prouver un cas de dopage ou un délit commis par une autre personne dans le cadre du programme de clémence. Dans un deuxième cas, la CD a également réduit une suspension de quatre à deux ans pour la même raison. Dans ces deux cas, les athlètes ont expliqué de manière crédible qui leur avait procuré les substances interdites, ce qui a permis aux autorités de poursuite pénale d'ouvrir d'autres procédures contre des tiers.

Dans le troisième cas qui s'est conclu par une sanction, la CD a prononcé une suspension de quatre ans contre un cycliste qui avait déjà fait l'objet d'une procédure à trois reprises par le passé. Cette nouvelle suspension a été prononcée en considération du fait que l'athlète avait participé à plusieurs compétitions malgré une suspension encore en cours.

La quatrième décision concernait un motocycliste qui, malgré les grands efforts qu'il a déployés, n'est pas parvenu à fournir la quantité minimale d'urine nécessaire de 90 ml lors d'un contrôle antidopage. Il s'agissait

objectivement d'une infraction à l'art. 2.3 du Statut concernant le dopage. Toutefois, l'analyse de l'échantillon d'urine s'est révélée négative sans équivoque, et la CD a considéré que l'organisation et le déroulement du contrôle en question n'avaient pas été optimaux pour différentes raisons. Ainsi, l'athlète devait certes être sanctionné pour infraction liée au dopage, mais la CD a estimé que la simple infraction au règlement qu'il avait commise ne devait exceptionnellement être sanctionnée que par un avertissement, comme s'il s'agissait d'une première infraction à l'obligation de renseigner (art. 2.4 du Statut concernant le dopage). En agissant ainsi, la CD a tenu compte, d'une part, de l'intérêt légitime de poursuivre des autorités d'Antidoping Suisse et, d'autre part, du principe de proportionnalité, évitant de stigmatiser un athlète qui, en application du simple bon sens, ne saurait être considéré comme un « sportif dopé », bien qu'il ait contrevenu au Statut concernant le dopage.

Dans le cinquième cas, un skieur alpin a été acquitté de toute accusation de dopage par la CD, car le jeune athlète a pu prouver sans conteste qu'il avait ingéré de la desmopressine, une substance interdite qui n'a toutefois même pas pu être trouvée dans son échantillon, en prenant par erreur un médicament appartenant à son frère.

En plus des sanctions prononcées, la CD a invalidé les résultats sportifs obtenus par les athlètes lorsqu'ils étaient sous l'influence de produits dopants et les a condamnés à payer les frais de procédure, les éventuels frais d'analyse et le remboursement des dépens à Antidoping Suisse. En outre, Antidoping Suisse a infligé une amende de 1000 francs aux athlètes récidivistes.

### 5. Durée des procédures

Les procédures ont duré entre 5 et 45 semaines. La durée moyenne des procédures était d'environ 5 mois, comme l'an dernier.

### 6. Acceptation

Parmi les cas ouverts et jugés en 2018, aucun n'a été porté en deuxième instance devant le TAS.

# Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

## II. Perspectives

La CD a déjà fait savoir par le passé que les termes rigides du Statut concernant le dopage posaient des difficultés d'interprétation, ce qui a souvent conduit à des remarques critiques de l'AMA sur des décisions prises par la CD. En 2019, il est prévu d'intégrer la

nouvelle version du code de l'AMA dans le Statut concernant le dopage. Nous verrons si ces changements permettront d'introduire un peu plus de flexibilité dans le Statut, afin de pouvoir dûment tenir compte des principes généraux du droit en vigueur en Suisse, tels que le principe de proportionnalité.



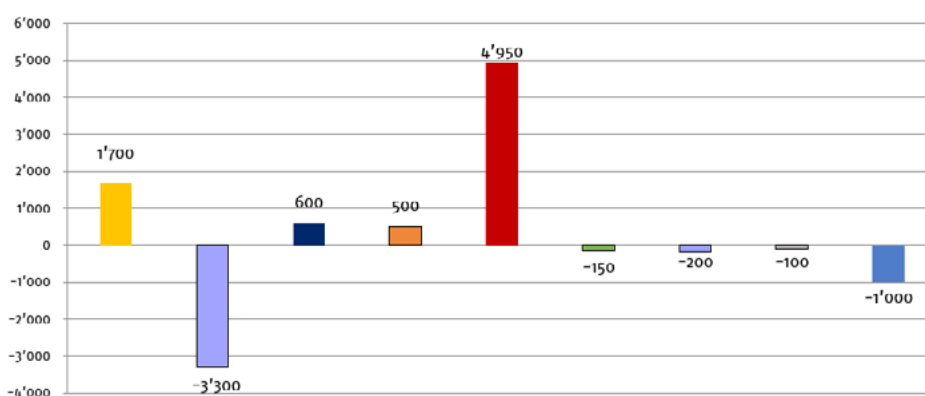


# Commentaire relatif aux comptes annuels 2018

## Généralités

Les comptes annuels 2018 incluent un résultat annuel positif de 11'000 CHF, soit près de 20'000 CHF de moins que ce qui était prévu dans le budget 2018.

Le graphique suivant résume les principaux écarts par rapport au budget, qui se montent à 3 mio CHF. Ils font ensuite l'objet d'un commentaire :



- Contributions publiques : SST – redistribution des gains plus importante
- Produit résultant des livraisons et des prestations : sponsoring (notamment Sunrise / fondation), informatique, JO (imputation des coûts plus élevée)
- Contributions et donations versées : retrait de la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026
- Charges de personnel : tâches supplémentaires découlant de la nouvelle stratégie et conventions de prestations
- Résultat financier : perte comptable titres immobilisations financières à long terme
- Produit résultant des livraisons et des prestations : retrait de la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026
- Contributions et donations versées : Jeux Olympiques (coûts liés au voyage et aux tenues moins élevés)
- Contributions et donations versées : promotion des athlètes Aide sportive
- Dépenses en matériel : coûts de projet

## COMPTE D'EXPLOITATION

### Produit d'exploitation

#### Contributions publiques

Avec 43,2 mio CHF, la contribution annuelle de la Société du Sport-Toto est plus élevée de 1,7 mio CHF que prévu dans le budget en raison du très bon résultat annuel affiché par Swisslos et la Loterie Romande.

Les contributions de l'Office fédéral du sport (OFSP) restent inchangées à hauteur de 24,8 mio CHF. Ce montant est réparti de la façon suivante :

- soutien à Swiss Olympic dans la gestion et la coordination du sport populaire, de la relève sportive et du sport d'élite (3,93 mio CHF) ;
- soutien aux Swiss Olympic Sport Schools (0,35 mio CHF) ;
- soutien aux fédérations sportives nationales pour l'engagement d'entraîneurs, de coaches et de collaborateurs scientifiques dans le domaine de la relève, etc. (20,6 mio CHF).

Sous la rubrique « OFSP Programme « cool and clean » » sont inscrites les recettes affectées au programme de prévention financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). En tout, 7,5 mio CHF sont dévolus à la période 2018–2020. La contribution pour l'année 2018 se monte à 2,2 mio CHF. Les coûts liés au programme 2018 se situent par conséquent à un montant équivalent.

A la suite d'un changement de politique du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en matière de subventions, les contributions de 0,5 mio CHF dévolues aux examens d'entraîneurs ont été nouvellement versées directement à Swiss Olympic (auparavant versement à l'OFSP).

#### Produit résultant des livraisons et des prestations

Selon le budget, la candidature Sion 2026 aurait dû générer 3,3 mio CHF d'entrées provenant du sponsoring. A la suite du retrait de la candidature, ces entrées n'ont pas pu être enregistrées. Si l'on enlève les 3,3 mio CHF de la candidature olympique 2026 du pro-

duit total, avec 0,7 mio CHF, celui-ci se situe au-dessus de ce que prévoyait le budget 2018. Cette augmentation résulte principalement de produits supplémentaires provenant du sponsoring grâce à l'acquisition d'un Premium Partner (Sunrise / 0,3 mio CHF) et d'une fondation (0,1 mio CHF). S'y ajoutent une participation aux coûts plus élevée du CIO en vue des Jeux Olympiques de Pyeong-Chang 2018 à hauteur de 0,2 mio CHF ainsi que des bénéfiques non prévus dans le budget dans le secteur informatique à hauteur de 0,1 mio CHF.

### Charges d'exploitation

#### Contributions et donations versées

#### Les contributions aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) correspondent au budget.

La convention de prestations entre Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP) a été remaniée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui se traduit par un décalage au niveau des postes détaillés. Le montant total de 2,1 mio CHF reste inchangé.

# Commentaire relatif aux comptes annuels 2018

Les charges liées aux missions incluent les frais des délégations des Jeux Olympiques de PyeongChang 2018 et des JOJ 2020 de Buenos Aires ainsi que les coûts préparatoires de Tokyo 2020. Etant donné que les coûts liés au voyage et aux tenues notamment se sont révélés moins élevés qu'attendu, la Mission PyeongChang a pu réaliser un résultat meilleur de 0,4 mio CHF que prévu et les JOJ de Buenos Aires de 0,1 mio CHF.

Selon le budget, 5,0 mio CHF auraient dû être versés en faveur de la candidature Sion 2026. A la suite du retrait de la candidature, cette somme est passée à 0,06 mio CHF, ce qui se traduit par un décalage de 4,94 mio CHF par rapport au budget.

Les charges Promotion des athlètes / Aide sportive sont plus importantes de 0,15 mio CHF en raison du relèvement de la distribution de la Société du Sport-Toto.

Comme déjà mentionné sous la rubrique Produit d'exploitation, à la suite d'un changement de politique en matière de subventions, les coûts des examens d'entraîneurs sont désormais comptabilisés directement chez Swiss Olympic à hauteur de 0,5 mio CHF.

Les charges du programme « cool and clean » sont plus hautes de 0,2 mio CHF en raison de transferts de coûts sur la période 2018–2020.

## Charges de personnel

Au vu des tâches supplémentaires découlant de la nouvelle stratégie ainsi que des conventions de prestations avec la Société du Sport-Toto et la Confédération, les charges de personnel sont plus élevées de près de 0,2 mio CHF au total par rapport au budget 2018. Cette différence est entièrement financée grâce aux fonds supplémentaires ad hoc de la Confédération.

## Dépenses en matériel

Les dépenses totales en matériel ont été plus élevées de 0,1 mio CHF qu'attendu. Le report de l'externalisation des services informatiques ainsi que de leurs coûts de projet a engendré une augmentation de 0,5 mio CHF des charges liées à l'informatique. Les frais de conseil ainsi que les frais liés à la publicité

et à la communication ont été inférieurs respectivement de 0,3 mio CHF et de 0,1 mio CHF par rapport au budget étant donné que certains projets n'ont pas pu être mis en œuvre comme prévu en raison de la restructuration du département Gestion de fédération.

## Amortissements

Avec 0,5 mio CHF, les amortissements se situent à un niveau légèrement inférieur à ce que prévoyait le budget à la suite d'investissements moins importants.

## Résultat financier

Le résultat financier comprend la perte comptable de 1,3 mio CHF sur les placements financiers due à l'évolution négative qu'ont connu les marchés des actions au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 (remarque : grâce à la reprise des marchés des actions et à des adaptations de la stratégie, les placements financiers ont pu compenser la perte de valeur à fin février 2019).

## Variation du capital lié

L'évolution du capital de l'organisation (liquidation de capital ad hoc) se monte à 1,45 mio CHF. Les raisons suivantes expliquent la variation du capital lié :

	Comptes (en millions de francs)	Budget (en millions de francs)	Variation (en millions de francs)
1. Résultat financier	-0.65	+0.35	-1.00
2. Charges candidature JO	-0.05	-5.00	+4.95
Produit du sponsoring candidature JO	0.00	+3.30	-3.30
3. Modèle de promotion des fédérations	-2.00	-2.80	+0.80
<b>Total</b>	<b>-2.70</b>	<b>-4.15</b>	<b>1.45</b>

1. Le produit découlant du résultat financier issu du capital lié a été supérieur de 0,1 mio CHF que budgété. La perte comptable de 1,1 mio CHF due aux titres du fonds immobilisations financières à long terme est imputée au capital lié (remarque : le bénéfice comptable de 1,1 mio CHF de l'année précédente a également été comptabilisé via le fonds).

2. A la suite du retrait de la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026, 1,65 mio CHF n'ont finalement pas été sortis du capital lié (voir commentaires à ce sujet sous Produit d'exploitation et Charges d'exploitation).

3. Après affectation des fonds supplémentaires 2018 de la Société du Sport-Toto de 1,55 mio CHF (1,7 mio CHF moins 0,15 mio CHF à l'Aide sportive), 0,8 mio CHF de moins ont été prélevés du capital affecté en faveur du modèle de promotion des fédérations (seulement 2,0 mio CHF à la place des 2,8 mio CHF prévus dans le budget).

## BILAN

### Actifs

#### Actif circulant

L'actif circulant a reculé de 7,8 mio CHF au total puisque les contributions 2017 aux fédérations de sports d'hiver ont été versées à hauteur de 5,7 mio CHF seulement une fois les rapports nécessaires fournis et puisque Swiss Olympic a participé à hauteur de 2,1 mio CHF aux coûts de la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026.

#### Actif immobilisé

Les investissements réalisés dans du matériel informatique (remplacement des ordinateurs portables MS Surface) et le développement de la SODB dans le secteur de l'encouragement de la relève à hauteur de 0,4 mio CHF ont été inscrits à l'actif. De plus, un prêt de 0,1 mio CHF a été accordé au Musée du Sport. Les placements financiers ont connu un recul de 1,3 mio CHF de leur valeur comptable. L'actif immobilisé a affiché un repli total de 0,9 mio CHF.

### Passifs

#### Capitaux étrangers

Etant donné que les contributions 2017 aux fédérations de sports d'hiver comptabilisées l'année précédente ont été versées durant

l'exercice 2018, les engagements à court terme ont reculé de 5,7 mio CHF. Le décalage restant de 0,3 mio CHF par rapport au budget s'explique par des comptes de régularisation passifs moins élevés, car les contributions pour la promotion du sport destinées aux JOJ Lausanne 2020 n'ont pas encore pu être versées l'année précédente.

### Capital de l'organisation

Le capital libre a connu un relèvement de 0,01 mio CHF dû à l'affectation du résultat annuel 2018 et s'élevait à 12,9 mio CHF au 31 décembre 2018.

Le capital lié a diminué de 2,7 mio CHF au total. 2,0 mio CHF ont été affectés au modèle de promotion des fédérations. Le résultat financier du fonds « Immobilisations financières à long terme » se traduit par une réduction du capital lié de 0,7 mio CHF supplémentaire et s'élève à 32,7 mio CHF au 31 décembre 2018.

Ittigen, avril 2019

*C. Hollenstein*     *D. Schlapbach*

Cornel Hollenstein  
Vice-directeur

Daniel Schlapbach  
Responsable  
Finances



# BILAN

	Détails annexe	au 31.12.2018	%	au 31.12.2017	%
<b>ACTIFS</b>					
<b>Actif circulant</b>					
Liquidités	<b>1.1</b>	12'070'044	21.8	20'736'637	32.4
Créances résultant de livraisons et de prestations	<b>1.2</b>	63'555	0.1	232'185	0.4
Autres créances à court terme	<b>1.3</b>	-	-	88'508	0.1
Comptes régularisation actifs	<b>1.4</b>	5'646'999	10.2	4'486'663	7.0
<b>Total</b>		<b>17'780'599</b>	<b>32.1</b>	<b>25'543'993</b>	<b>39.9</b>
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations financières	<b>1.5</b>	33'414'448	60.4	34'211'539	53.5
Immobilisations corporelles	<b>1.6</b>	3'823'672	6.9	3'758'068	5.9
Immobilisations incorporelles	<b>1.7</b>	308'273	0.6	454'723	0.7
<b>Total</b>		<b>37'546'392</b>	<b>67.9</b>	<b>38'424'330</b>	<b>60.1</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>55'326'991</b>	<b>100</b>	<b>63'968'322</b>	<b>100</b>
<b>PASSIFS</b>					
<b>Capitaux étrangers</b>					
Engagements de livraisons et de prestations	<b>1.8</b>	1'014'898	1.8	3'140'051	4.9
Autres engagements à court terme	<b>1.9</b>	33'501	0.1	116'978	0.2
Comptes de régularisation passifs	<b>1.10</b>	8'691'531	15.7	12'459'754	19.5
<b>Total</b>		<b>9'739'930</b>	<b>17.6</b>	<b>15'716'783</b>	<b>24.6</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital libre		12'883'078	23.3	12'872'039	20.1
Capital lié		32'703'983	59.1	35'379'500	55.3
<b>Total</b>		<b>45'587'061</b>	<b>82.4</b>	<b>48'251'539</b>	<b>75.4</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>55'326'991</b>	<b>100</b>	<b>63'968'322</b>	<b>100</b>

# Compte d'exploitation

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

	Détails annexe	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
Donations reçues	2.1	12'734	0.0	-	-
<i>dont affectées</i>		12'734	0.0	-	-
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	70'763'013	92.9	62'544'636	94.6
Produit résultant des livraisons et des prestations	2.3	5'421'043	7.1	3'559'280	5.4
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>76'196'789</b>	<b>100</b>	<b>66'103'916</b>	<b>100</b>
Contributions et donations versées	2.4-2.12	64'735'269	83.0	51'233'353	81.3
Charges de personnel	2.13	7'981'344	10.2	7'552'858	12.0
Dépenses en matériel	2.14	4'744'795	6.1	3'746'333	5.9
Amortissements	2.15	507'060	0.7	485'357	0.8
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>77'968'468</b>	<b>100</b>	<b>63'017'900</b>	<b>100</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'771'679</b>	<b>-2.3</b>	<b>3'086'016</b>	<b>4.9</b>
Résultat financier	2.16	-896'759	-1.2	1'391'008	2.2
Résultat extraordinaire	2.17	3'959	0.0	23'096	0.0
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>-2'664'479</b>	<b>-3.4</b>	<b>4'500'121</b>	<b>7.1</b>
<b>Variation du capital des fonds</b>		<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)</b>		<b>-2'664'479</b>	<b>-3.4</b>	<b>4'500'121</b>	<b>7.1</b>
Variation du capital lié		2'675'517		-3'841'839	
Variation du capital libre		-11'038		-658'281	
<b>Résultat annuel (après variation du capital de l'organisation)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	

# Tableau des flux monétaires

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

Flux monétaires provenant de l'exploitation	2018	2017
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-2'664'479	4'500'120
Pertes / gains de change de placements financiers	1'231'821	-1'106'982
Amortissements immobilisations corporelles	83'303	119'988
Amortissements immobilisations incorporelles	423'757	365'370
Diminution / augmentation des créances	257'137	-4'506
Augmentation des comptes de régularisation actifs	-1'160'336	-3'674'887
Diminution / augmentation des engagements de livraisons et de prestations	-2'125'153	2'026'847
Diminution / augmentation d'autres engagements à court terme	-83'478	14'634
Diminution / augmentation des comptes de régularisation passifs	-3'768'222	1'139'364
<b>Total des flux monétaires provenant de l'exploitation</b>	<b>-7'805'649</b>	<b>3'379'948</b>
<b>Flux monétaires de l'activité d'investissement</b>		
Investissements en immobilisations financières	-10'177'573	-11'337'454
Désinvestissements d'immobilisations financières	9'742'844	12'926'888
Investissements en immobilisations corporelles	-148'906	-70'350
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	-	14'572
Investissements en immobilisations incorporelles	-277'309	-365'008
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	-	28'223
<b>Total des flux monétaires de l'activité d'investissement</b>	<b>-860'944</b>	<b>1'196'871</b>
<b>Augmentation des liquidités</b>	<b>-8'666'593</b>	<b>4'576'819</b>
Etat des liquidités au 01.01	20'736'637	16'159'818
Etat des liquidités au 31.12	12'070'044	20'736'637
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-8'666'593</b>	<b>4'576'819</b>

# Tableau de variation du capital

2018  
en CHF

Capital de l'organisation	Etat 01.01.18	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat 31.12.18
<b>Capital lié</b>	<b>35'379'500</b>	<b>1'562'734</b>	-	<b>-3'566'668</b>	<b>-671'583</b>	<b>-2'675'517</b>	<b>32'703'983</b>
Immobil. financ. à long terme de Swiss Olympic	24'499'150			-60'000	-671'583	-731'583	23'767'568
Modèle de promotion des fédérations	9'380'350	1'562'734		-3'471'651		-1'908'917	7'471'433
Projet Digitalisation	1'500'000			-35'017		-35'017	1'464'983
<b>Capital libre</b>	<b>12'872'039</b>	<b>11'038</b>	-		-	<b>11'038</b>	<b>12'883'078</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>48'251'539</b>	<b>1'573'772</b>	-	<b>-3'566'668</b>	<b>-671'583</b>	<b>-2'664'479</b>	<b>45'587'061</b>

2017  
en CHF

Capital de l'organisation	Etat 01.01.17	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat 31.12.17
<b>Capital lié</b>	<b>31'537'662</b>	<b>4'600'000</b>	-	<b>-2'126'200</b>	<b>1'368'038</b>	<b>3'841'838</b>	<b>35'379'500</b>
Immobil. financ. à long terme de Swiss Olympic	25'131'112			-2'000'000	1'368'038	-631'962	24'499'150
Modèle de promotion des fédérations	6'406'550	3'100'000		-126'200		2'973'800	9'380'350
Projet Digitalisation	-	1'500'000				1'500'000	1'500'000
<b>Capital libre</b>	<b>12'213'757</b>	<b>658'281</b>	-		-	<b>658'282</b>	<b>12'872'039</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>43'751'419</b>	<b>5'258'281</b>	-	<b>-2'126'200</b>	<b>1'368'038</b>	<b>4'500'120</b>	<b>48'251'539</b>

## Capital lié

Le capital lié comporte les postes suivants :

### Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé « Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic » vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, par tant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de 20 mio CHF à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à 25 mio CHF. Le montant qui dépasse cette limite est distribué aux fédérations membres. Dans le transfert

interne sont présentées la sortie du poste des immobilisations à long terme, d'une part, et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations, d'autre part. Le 11 avril 2017, l'Assemblée extraordinaire du Parlement du sport a décidé de prélever au maximum 8 mio CHF dans le capital lié afin de financer la candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026. Durant l'exercice sous revue, 0,06 mio CHF ont été employés à cet effet (année précédente : 2 mio CHF). Un financement de 4,039 mio CHF a été accordé à partir des fonds libres de Swiss Olympic, et cette somme a été comptabilisée dans les comptes de régularisation actif au 31 décembre 2018 en faveur de l'Association pour une candidature olympique suisse, en cours de liquidation. Une fois la liquidation terminée, ces 4,039 mio CHF seront réinjectés dans les fonds libres de Swiss Olympic.

### Modèle de promotion des fédérations

Ce poste comprend les fonds de financement du modèle de promotion des fédérations. L'utilisation de 3,47 mio CHF s'est effectuée pour le financement du modèle de promotion des fédérations. L'affectation de 0,01 mio CHF provient d'un don et doit être assignée au sport collectif de manière ciblée. Lors de sa séance du 11 avril 2019, le Conseil exécutif a décidé d'inscrire au capital lié les fonds supplémentaires de 1,55 mio CHF de la société du Sport-Toto 2018.

### Projet Digitalisation

Ce poste comprend les fonds de financement du projet Digitalisation. En 2018, 0,03 mio CHF ont été imputés à l'élaboration de la stratégie IT / solution d'archivage.

## Capital libre

Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste « Capital libre ».

# Annexe 2018

## A) Généralités

### But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité national olympique et d'association faitière du sport suisse de droit privé.

Swiss Olympic s'engage pour l'ancrage du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé.

Par le biais de ses membres, Swiss Olympic favorise la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière.

Swiss Olympic encourage le sport de compétition suisse.

Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales.

Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité.

Swiss Olympic encourage et soutient le Mouvement olympique ainsi que ses objectifs en Suisse, et assure le respect de la Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour :

- le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse ;
- l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités ;
- la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique ;
- la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ses principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage.

Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique pour financer les objectifs de l'association, notamment la commercialisation de ses emblèmes.

Swiss Olympic définit ses visions d'avenir et le contenu de ses activités dans des lignes directrices.

La lutte antidopage est confiée à la Fondation Antidoping Suisse. Son fonctionnement est réglementé dans le cadre de conventions de prestations annuelles passées par Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport avec la Fondation Antidoping Suisse.

### Organisation de l'association

Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse dont le siège est situé à Ittigen près de Berne.

Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par la nouvelle version du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfiques, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfiques. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2018 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts.

## B) Principes d'établissement des comptes

### Généralités

Les comptes annuels se basent sur les dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et des Swiss GAAP RPC 21 « Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif », entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En même temps, les dispositions du Code des obligations (CO) sont respectées. Ce qui permet de ne pas devoir dresser un état financier séparé selon le droit commercial (double état financier).

L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de fortune, des finances et du rendement (« true and fair value ») reflétant le contexte réel. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'exploitation de l'association.

### Périmètre de consolidation

En 2013, Swiss Olympic a acquis une participation à 100% de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse dans la société swiss-sport.ch marketing sa. Cette société n'étant pas opérationnelle, il a été renoncé à une consolidation.

Il n'existait aucune autre filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

### Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués :

	31.12.18	31.12.17
1 EUR (euro)	1.1269	1.1702
USD (dollar US)	1.2555	0.9745



# Annexe 2018

## Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeurs forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas déjà subi de correctifs de valeurs individuels. La correction de valeur forfaitaire se base sur l'augmentation du risque de défaillance à mesure de l'augmentation de la souffrance de la créance.

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent, outre les participations non consolidées, également les titres détenus avec une visée à long terme et les prêts à long terme. Les participations avec une visée à long terme et les prêts à long terme sont évalués sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

## Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et les diminutions de valeur nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5 000 par installation. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Mobilier et équipements	8 ans
Matériel informatique	4 ans

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables et que les coûts sont définissables de manière fiable et lorsqu'elles apportent une utilité quantifiable sur plusieurs années. L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5 000.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Logiciels informatiques	4 ans
Base de données	3 ans

## Diminutions de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque date du bilan.

Si des indices d'une diminution de valeur sont constatés, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment).

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Les engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

## Provisions

Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et / ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

## Capital affecté des fonds

Les fonds affectés sont issus soit de la disposition explicite de l'attributeur, soit des circonstances de l'affectation, qui impliquent une finalité de l'attributeur.

## Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre du but statutaire.

Les fonds pour lesquels Swiss Olympic Association s'impose à elle-même une affectation sont inscrits comme capital affecté sous le poste Capital d'organisation.

## Prévoyance du personnel

Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances « Organisations affiliées » et n'est donc pas elle-même porteuse des risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employeurs et des employés. Les répercussions économiques provenant de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association sont évaluées annuellement. Une utilité économique est inscrite à l'actif lorsqu'il est fiable et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les charges de prévoyance futures de Swiss Olympic Association. Un engagement issu d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

## Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les charges et les produits sont présentés conformément au principe de la valeur brute. Les recettes nettes résultant des livraisons et des prestations sont inscrites pour la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

# Annexe 2018

## C) Explications sur le bilan

<b>1.1 Liquidités</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>%</b>
Caisse	17'247	0.1	14'167	0.1
Banque	12'052'798	99.9	20'722'471	99.9
<b>Total</b>	<b>12'070'044</b>	<b>100</b>	<b>20'736'637</b>	<b>100</b>

Les liquidités comprennent l'encaisse et les avoirs en comptes bancaires.

<b>1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>%</b>
Créances résultant de livraisons et de prestations envers général	37'839	59.5	141'224	60.8
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	21'251	33.4	72'227	31.1
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches	9'605	15.1	19'494	8.4
./. Corrections de valeurs	-5'139	-8.1	-761	-0.3
<b>Total</b>	<b>63'555</b>	<b>100</b>	<b>232'185</b>	<b>100</b>

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches se composent de créances envers la Fondation Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et les collaborateurs.

<b>1.3 Autres créances à court terme</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>%</b>
Impôt anticipé	-	-	47'248	53.4
Versements effectués	-	-	41'260	46.6
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88'508</b>	<b>100</b>

Les versements effectués l'année précédente incluent les primes d'assurance et de maintenance pour l'année suivante.

<b>1.4 Comptes régularisation actifs</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>%</b>
Comptes régularisation actifs envers général	5'103'933	90.4	3'750'043	83.6
Comptes régularisation actifs envers les fédérations	541'066	9.6	736'160	16.4
Comptes régularisation actifs envers les proches	2'000	0.0	460	0.0
<b>Total</b>	<b>5'646'999</b>	<b>100</b>	<b>4'486'663</b>	<b>100</b>

Les comptes de régularisation actifs se composent essentiellement des contributions pour l'organisation déjà versées et de la créance envers l'association dédiée à la candidature aux Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026 ainsi que des frais déjà payés pour les missions.

# Annexe 2018

## C) Explications sur le bilan

1.5 Immobilisations financières	31.12.2018	%	31.12.2017	%
UBS Asset Management	4'396'880	13.2	4'562'389	13.3
Prêts Maison du Sport	5'000'000	15.0	5'000'000	14.6
Prêts Musée du Sport Suisse en liquidation	100'000	0.3	-	-
Capital de fondation Antidoping Suisse	50'000	0.1	50'000	0.1
1.5.1 Participation swiss-sport.ch marketing sa	100'000	0.3	100'000	0.3
1.5.2 Immobilisations financières à long terme	23'767'568	71.1	24'499'150	71.6
<b>Total</b>	<b>33'414'448</b>	<b>100</b>	<b>34'211'539</b>	<b>100</b>

Le poste UBS Asset Management est mis en gage pour couvrir la limite de 5 mio CHF du compte courant. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds. Le prêt approuvé par le Conseil exécutif à la Fondation maison du Sport de 5 mio CHF est garantie par cédule hypothécaire.

1.5.1 Participations	31.12.2018	31.12.2017
swiss-sport.ch marketing sa, Ittigen But : fourniture d'activités de marketing du sport	100'000	100'000
Part au capital / des voix	100%	100%

La société n'est pas active et n'effectue pas d'activités opérationnelles.

1.5.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2018	%	31.12.2017	%
Liquidités	54'390	0.2	382'171	1.6
UBS Asset Management – composition du dépôt :	23'559'774	99.1	23'962'965	97.8
– Placements en obligations	14'889'540		16'365'470	
– Placements en actions	5'809'155		6'394'836	
– Hedge funds	473'000		-	
– Placements immobiliers	2'388'079		1'202'659	
Créances impôt anticipé	153'404	0.6	154'014	
<b>Total</b>	<b>23'767'568</b>	<b>100</b>	<b>24'499'150</b>	<b>100</b>

Les placements financiers à long terme sont gérés par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé.

# Annexe 2018

## C) Explications sur le bilan

1.6 Immobilisations corporelles	Installations et équipement			Total
	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Mobilier et équipements	
<b>2018</b>				
<b>Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles</b>				
<b>01.01.18</b>	<b>3'600'000</b>	<b>1'576'914</b>	<b>391'172</b>	<b>5'568'086</b>
Entrées	-	138'599	10'307	148'906
Sorties	-	-	-	-
<b>31.12.18</b>	<b>3'600'000</b>	<b>1'715'513</b>	<b>401'479</b>	<b>5'716'992</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>				
<b>01.01.18</b>	<b>-</b>	<b>1'541'224</b>	<b>268'793</b>	<b>1'810'017</b>
Amortissements budgétés	-	58'201	25'102	83'303
Sorties	-	-	-	-
<b>31.12.18</b>	<b>-</b>	<b>1'599'425</b>	<b>293'895</b>	<b>1'893'320</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>01.01.18</b>	<b>3'600'000</b>	<b>35'690</b>	<b>122'379</b>	<b>3'758'069</b>
<b>31.12.18</b>	<b>3'600'000</b>	<b>116'088</b>	<b>107'584</b>	<b>3'823'672</b>

2017	Installations et équipement			Total
	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Mobilier et équipements	
<b>Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles</b>				
<b>01.01.17</b>	<b>3'600'000</b>	<b>1'596'837</b>	<b>333'685</b>	<b>5'530'522</b>
Entrées	-	12'864	57'487	70'350
Sorties	-	-32'787	-	-32'787
<b>31.12.17</b>	<b>3'600'000</b>	<b>1'576'914</b>	<b>391'172</b>	<b>5'568'085</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>				
<b>01.01.17</b>	<b>-</b>	<b>1'463'265</b>	<b>244'979</b>	<b>1'708'244</b>
Amortissements budgétés	-	88'888	23'814	112'702
Sorties	-	-10'929	-	-10'929
<b>31.12.17</b>	<b>-</b>	<b>1'541'224</b>	<b>268'793</b>	<b>1'810'017</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>01.01.17</b>	<b>3'600'000</b>	<b>133'572</b>	<b>88'706</b>	<b>3'822'278</b>
<b>31.12.17</b>	<b>3'600'000</b>	<b>35'690</b>	<b>122'379</b>	<b>3'758'069</b>

### Terrains

Les terrains comprennent la valeur comptable de la « Swiss Olympic House » à Macolin, à hauteur de CHF 3 600 000. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSP) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment jusqu'en 2100.

# Annexe 2018

## C) Explications sur le bilan

### 1.7 Immobilisations incorporelles

2018	Logiciels informatiques	Base de données	Total
<b>Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles</b>			
<b>01.01.18</b>	<b>1'716'590</b>	<b>1'217'268</b>	<b>2'933'858</b>
Entrées	5'800	271'509	277'309
Sorties	-	-	-
<b>31.12.18</b>	<b>1'722'390</b>	<b>1'488'777</b>	<b>3'211'167</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
<b>01.01.18</b>	<b>1'637'211</b>	<b>841'926</b>	<b>2'479'137</b>
Amortissements budgétés	41'481	382'275	423'757
Sorties	-	-	-
<b>31.12.18</b>	<b>1'678'692</b>	<b>1'224'201</b>	<b>2'902'894</b>
<b>Valeurs du bilan</b>			
<b>01.01.18</b>	<b>79'379</b>	<b>375'342</b>	<b>454'721</b>
<b>31.12.18</b>	<b>43'698</b>	<b>264'575</b>	<b>308'273</b>
<b>2017</b>			
	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>Base de données</b>	<b>Total</b>
<b>Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles</b>			
<b>01.01.17</b>	<b>1'638'579</b>	<b>966'558</b>	<b>2'605'137</b>
Entrées	114'298	250'710	365'008
Sorties	-36'287	-	-36'287
<b>31.12.17</b>	<b>1'716'590</b>	<b>1'217'268</b>	<b>2'933'858</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>			
<b>01.01.17</b>	<b>1'571'677</b>	<b>550'154</b>	<b>2'121'831</b>
Amortissements budgétés	73'598	291'771	365'369
Sorties	-8'064	-	-8'064
<b>31.12.17</b>	<b>1'637'211</b>	<b>841'925</b>	<b>2'479'136</b>
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>01.01.17</b>	<b>66'903</b>	<b>416'404</b>	<b>483'307</b>
<b>31.12.17</b>	<b>79'379</b>	<b>375'342</b>	<b>454'721</b>

# Annexe 2018

## C) Explications sur le bilan

<b>1.8 Engagements résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>31.12.18</b>	<b>%</b>	<b>31.12.17</b>	<b>%</b>
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers général	841'424	82.9	1'488'225	47.4
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	108'877	10.7	1'622'499	51.7
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers des proches	64'597	6.4	29'326	0.9
<b>Total</b>	<b>1'014'898</b>	<b>100</b>	<b>3'140'051</b>	<b>100</b>

Les engagements à court terme envers les fédérations comprennent exclusivement les cotisations aux fédérations pour 2018 devant être versées en 2019.

<b>1.9 Autres engagements à court terme</b>	<b>31.12.18</b>	<b>%</b>	<b>31.12.17</b>	<b>%</b>
Engagements envers des institutions publiques	33'501	100	116'978	100
<b>Total</b>	<b>33'501</b>	<b>100</b>	<b>116'978</b>	<b>100</b>

<b>1.10 Comptes de régularisation passifs</b>	<b>31.12.18</b>	<b>%</b>	<b>31.12.17</b>	<b>%</b>
Comptes de régularisation passifs envers général	946'011	10.9	1'394'420	11.2
Comptes de régularisation passifs envers les fédérations	7'364'560	84.7	10'755'394	86.3
Comptes de régularisation passifs envers les proches	-	-	10'000	0.1
Régularisation congés et travail supplémentaire	380'960	4.4	299'940	2.4
<b>Total</b>	<b>8'691'531</b>	<b>100</b>	<b>12'459'754</b>	<b>100</b>

Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent en majeure partie des contributions aux fédérations 2018 pas encore comptabilisées ainsi que des contributions pour manifestations sportives de grande envergure et projets en sciences du sport non encore réglées.

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

Produit d'exploitation	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
<b>2.1 Donations reçues</b>				
Donations affectées	12'734	0.0	0	-
Donations non affectées	0	-	0	-
<b>Total</b>	<b>12'734</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>2.2 Contributions publiques</b>				
Société du Sport-Toto	43'204'242	56.7	46'215'833	69.9
OFSP0 Soutien des fédérations sportives	20'600'000	27.0	6'827'000	10.3
OFSP0 Soutien Swiss Olympic	3'930'000	5.2	3'291'000	5.0
OFSP0 Soutien écoles de sport	350'000	0.5	600'000	0.9
OFSP Programme « cool and clean »	2'207'042	2.9	5'432'144	8.2
SEFRI Examens d'entraîneurs	471'729	0.6	178'659	0.3
<b>Total</b>	<b>70'763'013</b>	<b>92.9</b>	<b>62'544'636</b>	<b>94.6</b>
<b>2.3 Produit résultant des livraisons et des prestations</b>				
Cotisations des membres	58'200	0.1	55'440	0.1
Recettes provenant du sponsoring	3'458'669	4.5	2'055'381	3.1
Services Fondation de la Maison du Sport	16'438	0.0	34'022	0.1
Services Fondation de l'Aide Sportive Suisse	4'194	0.0	27'417	0.0
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux Européens	896'731	1.2	5'661	0.0
Produits résultant de projets	257'090	0.3	241'083	0.4
Programme de Solidarité Olympique COE/CIO	455'614	0.6	499'210	0.8
Services informatiques (y c. vente de matériel)	117'549	0.2	392'288	0.6
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	5'150	0.0	32'255	0.0
Vente d'articles de médecine de sport	55'114	0.1	70'156	0.1
Contributions des participants examens d'entraîneurs	41'100	0.1	-	-
Produits divers	66'613	0.1	105'154	0.2
Pertes sur créances	-7'042	-0.0	-5'867	-0.0
Variation des corrections de valeur des créances	-4'378	-0.0	47'081	0.1
<b>Total</b>	<b>5'421'043</b>	<b>7.1</b>	<b>3'559'280</b>	<b>5.4</b>
<b>Total</b>	<b>76'196'789</b>	<b>100</b>	<b>66'103'916</b>	<b>100</b>

Suite aux résultats annuels plus bas de la Société du Sport-Toto, la distribution a diminué de 3 mio CHF. Les recettes provenant du sponsoring ont été plus élevées en 2018, année olympique, qu'en 2017, année non olympique, en raison de l'augmentation des prestations en nature. Les recettes dédiées aux Jeux Olympiques sont plus importantes au cours d'une année olympique grâce aux réimputations et à la participation aux coûts du CIO.

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
<b>2.4 Contributions aux membres (fédérations sportives nationales / organisations partenaires)</b>				
<b>Contributions de base</b>	<b>3'251'241</b>	<b>5.0</b>	<b>2'891'430</b>	<b>5.6</b>
Contributions aux fédérations	2'841'241	4.4	2'666'430	5.2
Contributions aux organisations partenaires	410'000	0.6	225'000	0.4
<b>Contributions de formation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3'598'000</b>	<b>7.0</b>
Contributions aux fédérations	-	-	3'598'000	7.0
<b>Primes au succès</b>	<b>329'570</b>	<b>0.5</b>	<b>321'831</b>	<b>0.6</b>
Contributions aux fédérations	329'570	0.5	321'831	0.6
<b>Contributions pour la relève et l'élite</b>	<b>41'525'485</b>	<b>64.1</b>	<b>24'118'622</b>	<b>47.1</b>
Contributions aux fédérations	41'525'485	64.1	24'118'622	47.1
<b>Contributions « JO »</b>	<b>2'182'520</b>	<b>3.4</b>	<b>2'335'264</b>	<b>4.6</b>
Contributions aux fédérations	2'182'520	3.4	2'335'264	4.6
<b>Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure</b>	<b>588'000</b>	<b>0.9</b>	<b>362'703</b>	<b>0.7</b>
Contributions aux organisations	588'000	0.9	362'703	0.7
<b>Contributions pour la promotion de manifestations de grande envergure</b>	<b>1'375'000</b>	<b>2.1</b>	<b>1'545'000</b>	<b>3.0</b>
Contribution à la promotion du sport	1'375'000	2.1	1'545'000	3.0
<b>Total</b>	<b>49'251'816</b>	<b>76.1</b>	<b>35'172'850</b>	<b>68.7</b>
<b>2.5 Contributions à l'OFSPPO (mandat de prestations)</b>				
OFSPPO Formation des entraîneurs	1'465'000	2.3	1'565'000	3.1
OFSPPO Sport de compétition de la relève	-	-	30'000	0.1
OFSPPO Centre de sport d'élite Macolin / Tenero	600'000	0.9	500'000	1.0
<b>Total</b>	<b>2'065'000</b>	<b>3.2</b>	<b>2'095'000</b>	<b>4.1</b>
<b>2.6 Charges Swiss Olympic Sport Schools</b>				
Sport Schools	350'000	0.5	350'484	0.7
<b>Total</b>	<b>350'000</b>	<b>0.5</b>	<b>350'484</b>	<b>0.7</b>
<b>2.7 Charges Missions</b>				
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux Européens	4'136'933	6.4	770'632	1.5
<b>Total</b>	<b>4'136'933</b>	<b>6.4</b>	<b>770'632</b>	<b>1.5</b>



# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
<b>2.8 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools</b>				
Candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver 2026	60'000	0.1	2'589'623	5.1
<b>Total</b>	<b>60'000</b>	<b>0.1</b>	<b>2'589'623</b>	<b>5.1</b>
<b>2.9 Charges Promotion des athlètes / Aide sportive</b>				
Promotion des athlètes	4'247'316	6.6	4'527'000	8.8
<b>Total</b>	<b>4'247'316</b>	<b>6.6</b>	<b>4'527'000</b>	<b>8.8</b>
<b>2.10 Charges Examens d'entraîneurs</b>				
Examens d'entraîneur (entraîneur professionnel / entraîneur diplômé)	497'729	0.8	178'659	0.3
<b>Total</b>	<b>497'729</b>	<b>0.8</b>	<b>178'659</b>	<b>0.3</b>
<b>2.11 Charges Lutte contre le dopage</b>				
Antidoping Suisse	1'904'000	2.9	1'904'000	3.7
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	79'600	0.1	125'709	0.2
<b>Total</b>	<b>1'983'600</b>	<b>3.1</b>	<b>2'029'709</b>	<b>4.0</b>
<b>2.12 Charges Programmes</b>				
cool and clean	2'142'875	3.3	3'519'395	6.9
<b>Total</b>	<b>2'142'875</b>	<b>3.3</b>	<b>3'519'395</b>	<b>6.9</b>
<b>Total</b>	<b>64'735'269</b>	<b>100</b>	<b>51'233'353</b>	<b>100</b>

Les contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires correspondent aux montants fixés par les conventions de prestations.

La convention de prestations entre Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport a été remaniée, ce qui se traduit par un décalage parmi les postes détaillés.

Les charges Missions sont toujours plus élevées pour une année olympique. Ce montant comprend essentiellement les coûts de participation aux Jeux Olympiques de PyeongChang à hauteur de 3,8 mio CHF et aux JOJ de Buenos Aires à hauteur de 0,2 mio CHF.

Les coûts préparatoires en vue des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 atteignent 0,1 mio CHF.

Le montant versé à Antidoping Suisse est fixé dans la convention de prestations en vigueur.

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

2.13 Charges de personnel	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
Charges salariales	5'740'400	71.9	5'435'115	72.0
Indemnités externes	87'564	1.1	81'758	1.1
Prestations des assurances sociales	-53'129	-0.7	-57'089	-0.8
Variation des provisions pour congés et travail supplémentaire	82'270	1.0	-778	-0.0
Charges d'assurance sociale	1'103'452	13.8	1'035'112	13.7
Autres charges de personnel	1'020'787	12.8	1'058'741	14.0
<b>Total</b>	<b>7'981'344</b>	<b>100</b>	<b>7'552'858</b>	<b>100</b>

Les charges salariales du secrétariat ont augmenté au vu des nouvelles tâches découlant des conventions de prestations passées avec la SST et l'Office fédéral du sport.

Les charges salariales des collaborateurs du programme « cool and clean » s'élevant à 0,58 mio CHF (année précédente : 0,57 mio CHF) sont inscrites au poste des charges Programmes sous « Contributions et donations versées ».

Les autres charges de personnel comprennent les coûts de recrutement du personnel, de formation et de formation continue, les indemnités de débours et les frais de participation matérielle d'Adecco pour l'Athlete Career Programme (ACP).

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / total des collaborateurs	2018	2017
<b>Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle</b>	<b>61.90</b>	<b>61.35</b>
<b>Nombre de collaborateurs Swiss Olympic</b>	<b>31.12.18</b>	<b>31.12.17</b>
Collaborateurs fixes	58	59
Collaborateurs de projet	5	6
Stagiaires	0	2
Apprentis	4	4
<b>Total des collaborateurs</b>	<b>67</b>	<b>71</b>
<b>Engagements envers des institutions de prévoyance</b>	<b>31.12.18</b>	<b>31.12.17</b>
<b>Caisse de pension de la Confédération PUBLICA</b>		
Cotisations ordinaires pour le mois de décembre	84'462	89'263
Frais d'administration pour le 4 <sup>e</sup> trimestre	2'870	963
<b>Total</b>	<b>87'332</b>	<b>90'226</b>

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

### Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

	Part économique de l'organisation		Variation par rapport à l'année précédente ou avec incidence sur l'exercice en cours	Contributions limitées sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2018	31.12.2017			31.12.2018	31.12.2017
Plans de prévoyance sans excédent ou insuffisance de couverture	0	0	0	607'988	607'988	592'248
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>607'988</b>	<b>607'988</b>	<b>592'248</b>

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.14 Dépenses en matériel	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
Locaux	425'307	9.0	506'787	13.5
Maintenance, réparations, remplacements	85'326	1.8	113'574	3.0
Véhicules et transport	186'809	3.9	145'180	3.9
Assurances de choses, taxes, redevances	15'260	0.3	30'188	0.8
Activités de conseil	408'152	8.6	845'114	22.6
Charges administratives	289'840	6.1	273'601	7.3
Informatique	1'168'252	24.6	473'147	12.6
Publicité	1'748'349	36.8	888'581	23.7
Achats matériel informatique	720	0.0	10'315	0.0
Achats d'articles de médecine de sport	55'009	0.1	67'218	0.1
Autres charges d'exploitation	361'771	7.6	392'627	10.5
<b>Total</b>	<b>4'744'795</b>	<b>100</b>	<b>3'746'333</b>	<b>100</b>

Les dépenses liées aux locaux ont pu être réduites grâce à une optimisation des surfaces.

Les frais découlant des activités de conseil ont été augmentés l'année précédente en vue de l'externalisation des prestations IT.

Les frais informatiques ont progressé de 0,7 mio CHF en raison des frais d'externalisation.

Les charges publicitaires ont subi une hausse à la suite du lancement du projet « L'école bouge » et du renforcement des thématiques en lien avec les valeurs.

Les dépenses en matériel totales dédiées au programme « cool and clean », s'élevant à 1,56 mio CHF (année précédente : 2,96 mio CHF), sont comptabilisées sous « Contributions et donations versées » sous le poste Charges Programmes « cool and clean ».

Le poste Autres charges d'exploitation englobe les déductions des impôts préalables pour la TVA.

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

2.15 Amortissements	Comptes 2018		Comptes 2017	
		%		%
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Mobilier et équipements	25'102	5.0	23'814	4.9
Matériel informatique	58'201	11.5	96'174	19.8
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>83'303</b>	<b>16.4</b>	<b>119'988</b>	<b>24.7</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>				
Logiciels informatiques	41'481	8.2	73'598	15.2
Base de données	382'275	75.4	291'771	60.1
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>423'756</b>	<b>83.6</b>	<b>365'370</b>	<b>75.3</b>
<b>Total</b>	<b>507'060</b>	<b>100</b>	<b>485'357</b>	<b>100</b>

2.16 Résultat financier	Comptes 2018		Comptes 2017	
		%		%
<b>Produit financier</b>				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	522'473	-58.3	575'687	41.4
Produits de prêts	18'759	-2.1	19'037	1.4
Gains de change réalisés de placements financiers	569	-0.1	30	0.0
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	1'126'019	80.9
<b>Total du produit financier</b>	<b>541'801</b>	<b>-60.4</b>	<b>1'720'772</b>	<b>123.7</b>
<b>Charges financières</b>				
Taux / frais bancaires, droits de garde	-138'051	15.4	-172'969	-12.4
Pertes de change réalisées de placements financiers	-67'808	7.6	-767	-0.1
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-1'232'701	137.5	-156'028	-11.2
<b>Total des charges financières</b>	<b>-1'438'560</b>	<b>160.4</b>	<b>-329'764</b>	<b>-23.7</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-896'759</b>	<b>100.0</b>	<b>1'391'008</b>	<b>100.0</b>

# Annexe 2018

## D) Explications sur le compte d'exploitation

<b>Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié :</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>%</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>%</b>
<b>Résultat financier du capital lié</b>				
<b>Produit financier</b>				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	522'136	-58.2	440'041	31.6
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	1'031'205	74.1
<b>Total du produit financier</b>	<b>522'136</b>	<b>-58.2</b>	<b>1'471'246</b>	<b>105.8</b>
<b>Charges financières</b>				
Taux / frais bancaires, droits de garde	-98'821	11.0	-103'207	-7.4
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-1'094'898	122.1	-	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>-1'193'719</b>	<b>133.1</b>	<b>-103'207</b>	<b>-7.4</b>
<b>Total résultat financier du capital lié</b>	<b>-671'583</b>	<b>74.9</b>	<b>1'368'039</b>	<b>98.3</b>

Le résultat financier du capital lié figure sous Utilisation (année précédente : affectation) du résultat financier dans le tableau de variation du capital.

<b>2.17 Résultat extraordinaire</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>%</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>%</b>
<b>Produit extraordinaire</b>				
Autre produit extraordinaire	4'019	-	26'431	-
<b>Total du produit extraordinaire</b>	<b>4'019</b>	<b>-</b>	<b>26'431</b>	<b>-</b>
<b>Charges extraordinaires</b>				
Autres charges extraordinaires	-60	-	-3'335	-
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>-60</b>	<b>-</b>	<b>-3'335</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>3'959</b>	<b>-</b>	<b>23'096</b>	<b>-</b>

# Annexe 2018

## E) Autres données

### Charges administratives, publicitaires et de levée de fonds (charges de personnel incluses) et méthode utilisée

La structure conforme à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon RPC 21/12 permet d'établir le tableau suivant :

Charges d'exploitation	Comptes 2018	%	Comptes 2017	%
<b>Charges liées aux projets et aux services</b>				
Contributions et donations versées	62'592'394		47'713'958	
Charges de personnel	4'509'721		4'375'975	
Dépenses en matériel	1'564'605		2'952'905	
Amortissements	-		-	
<b>Total des charges liées aux projets et aux services</b>	<b>68'666'720</b>	<b>88.1</b>	<b>55'042'838</b>	<b>87.3</b>
<b>Chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale</b>				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	1'432'370		1'271'768	
Dépenses en matériel	1'748'349		888'581	
Amortissements	-		-	
<b>Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale</b>	<b>3'180'719</b>	<b>4.1</b>	<b>2'160'349</b>	<b>3.4</b>
<b>Charges administratives</b>				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	2'617'523		2'471'604	
Dépenses en matériel	2'996'446		2'857'752	
Amortissements	507'060		485'357	
<b>Total des charges administratives</b>	<b>6'121'029</b>	<b>7.9</b>	<b>5'814'713</b>	<b>9.2</b>
<b>Total</b>	<b>77'968'468</b>	<b>100.0</b>	<b>63'017'900</b>	<b>100.0</b>

La présentation des charges d'exploitation selon la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires est faite d'après la comptabilité par secteurs. Sous Charges liées aux projets et aux services sont inscrites toutes les dépenses apportant une contribution directe au but de l'organisation. La rubrique Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale comprend les dépenses liées à la communication, aux médias et au sponsoring. Sous Charges administratives sont inscrites les dépenses effectuées en faveur de l'ensemble de l'organisation.

### Engagements hors bilan

#### Modèle de promotion des fédérations

L'affectation des contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) a lieu sur quatre ans, et la mise en œuvre des objectifs définis ainsi que l'utilisation appropriée des fonds est vérifiée chaque année.

Swiss Olympic a conclu à cet effet des conventions de prestations individuelles avec ses membres pour les périodes 2014–2018 (sports d'hiver) et 2017–2020 (sports d'été et organisations partenaires). Durant l'exercice sous revue, 49,2 mio CHF ont été imputés au financement des fédérations sportives et des organisations partenaires.

#### Candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026

Le 11 avril 2017, l'Assemblée extraordinaire du Parlement du sport a décidé de prélever un montant maximal de 8 mio CHF dans le capital lié en vue de financer la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026.

Durant l'exercice sous revue, 0,06 mio CHF ont été employés à cet effet (année précédente : 2 mio CHF).

A la suite du retrait de la candidature, 4,039 mio CHF retourneront à Swiss Olympic et seront réaffectés au capital lié.

# Annexe 2018

## E) Autres données

<b>Les donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>de la part des sponsors</b>	<b>1'456'404</b>	<b>597'769</b>
en % des recettes provenant du sponsoring	42.11	29.08

Dans le cadre du partenariat avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services. Ces prestations sont plus importantes au cours d'une année olympique. Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipement, de voyages, transport, services, véhicules et boissons.

### **Bénévolat**

Tous les collaborateurs de Swiss Olympic Association fournissent un travail rémunéré. Un engagement sur la base du bénévolat dans le secteur du sport est encouragé dans le cadre des possibilités qu'offre l'entreprise.

<b>Organe de révision</b>	<b>Début du mandat</b>	<b>Mandaté jusqu'au</b>
BDO SA, succursale de Berne		
Thomas Bigler, responsable du mandat depuis 2018 Sibylle Schmid, responsable révision depuis 2018	01.01.18	31.12.18
<b>Honoraires de l'organe de révision</b>	<b>31.12.18</b>	<b>31.12.17</b>
<b>Total des services facturés par BDO SA / PricewaterhouseCoopers SA</b>		
Service de révision	32'857	24'145
Autres services	23'124	16'304
<b>Total</b>	<b>55'981</b>	<b>40'448</b>
<b>Montant total des indemnités versées au Conseil exécutif / à la Direction</b>	<b>31.12.18</b>	<b>31.12.17</b>
<b>Total des indemnités versées aux Conseil exécutif et à la Direction</b>		
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	259'800	237'800
Direction (membres de la Direction)	1'136'931	1'203'438
<b>Total</b>	<b>1'396'731</b>	<b>1'441'238</b>

Les indemnités versées au Conseil exécutif s'orientent en fonction du règlement en vigueur « Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic » modifié pour la dernière fois en janvier 2018. L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en juillet 2018.

# Annexe 2018

## E) Autres données

### Membres du Conseil exécutif

Nom / prénom	Fonction	Durée du mandat
Stahl Jürg	Président	-31.12.2020
Winkler Urs	Vice-président	-31.12.2020
Bareiss Daniel	Membre CE	-31.12.2020
Csonka Andreas	Membre CE	-31.12.2020
Jenny Pascal	Membre CE	-31.12.2020
Koch Bernhard	Membre CE	-31.12.2020
Kurmann Ulrich	Membre CE	-31.12.2020
Kurt Mike	Membre CE	-31.12.2020
Monnet Anne-Sylvie	Membre CE	-31.12.2020
Moosmann Barbara	Membre CE	-31.12.2020
Remund Matthias	Membre CE	-31.12.2020
Schneeberger Marc	Membre CE	-31.12.2018
Wipfli Steinegger Ruth	Membre CE	-31.12.2020
Zahner Peter	Membre CE	-31.12.2020
Baumann Patrick	Membre CE / CIO	-14.10.2018 (décédé)
Fasel René	Membre CE / CIO	analogue CIO
Kasper Gian-Franco	Membre CE / CIO	31.12.2018
Oswald Denis	Membre CE / CIO	analogue CIO

### Membres de la Direction

Nom / prénom	Fonction	Depuis
Schnegg Roger	Directeur	15.01.2012
Hollenstein Cornel	Vice-directeur	01.08.2003
von Gunten Fredi	Responsable Gestion de fédération	01.09.2018
Egli David	Responsable Sport	01.02.2016
Schumacher Marc	Responsable Marketing et Comm.	01.06.2017
Stöckli Ralph	Responsable Missions Olympiques	01.01.2011

Transactions avec les personnes et organisations proches	31.12.2018	31.12.2017
<b>Transactions et engagements vis-à-vis de personnes et organisations proches</b>		
Membres du Conseil exécutif	-	218
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>218</b>

### Evénements importants postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à adoption des comptes annuels par le Conseil exécutif, aucun événement marquant susceptible d'influencer la représentativité des comptes annuels n'est survenu.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au parlement du sport de Swiss Olympic Association, Ittigen

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 12-32) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

### Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre information

Les comptes annuels de Swiss Olympic Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 2 mai 2018.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 8 mai 2019

Thomas Bigler

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

pp Sibylle Schmid

Experte-réviseur agréée

# Commentaire relatif au budget 2020

## Généralités

Le budget 2020 prévoit un résultat annuel opérationnel négatif avant variation du capital de l'organisation de 3,7 mio CHF. Grâce à la dissolution du capital affecté d'un montant de 3,5 mio CHF (3,28 mio CHF lors de l'exercice précédent), la perte résiduelle, dont le capital libre a été soustrait, s'élève à CHF 0,2 million.

Le capital de l'organisation fin 2020 devrait être le suivant : capital lié de 26,5 mio CHF et capital libre de 12,8 mio CHF.

2020  
en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2020	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectations résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2020
<b>Capital lié</b>	<b>30'052'283</b>	-	-	<b>-3'948'400</b>	<b>400'000</b>	<b>-3'548'400</b>	<b>26'503'883</b>
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	24'167'567				400'000	400'000	24'567'567
Modèle de promotion des fédérations	4'586'433			-3'500'000		-3'500'000	1'086'433
Projet Digitalisation	1'298'283			-448'400		-448'400	849'883
<b>Capital libre</b>	<b>12'968'178</b>			<b>-178'200</b>		<b>-178'200</b>	<b>12'789'978</b>
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>43'020'461</b>	-	-	<b>-4'126'600</b>	<b>400'000</b>	<b>-3'726'600</b>	<b>39'293'861</b>

## Produit d'exploitation

En ce qui concerne les contributions annuelles de la Société du Sport-Toto, nous attendons 27,3 mio CHF, ce qui équivaut à 2% de plus qu'en 2019. De plus, le contrat concernant les contributions supplémentaires pour les années 2020-2022 peut être prolongé, ce qui permettra de recevoir 16,0 mio CHF supplémentaires de la Société du Sport-Toto (11,23 mio CHF affectés au soutien des fédérations [recrutement des entraîneurs, frais d'exploitation des centres de performance et développement des fédérations], 0,5 mio CHF affecté à la formation des entraîneurs et 4,27 mio CHF affectés à la promotion des athlètes auprès de l'Aide sportive [voir aussi sous Charges d'exploitation]).

Sous « Contributions publiques » sont indiquées les contributions de l'Office fédéral du sport (OFSP) à hauteur de 24,8 mio CHF.

La contribution fédérale 2020 doit être investie comme suit, conformément à la convention de prestations :

- pour soutenir Swiss Olympic dans la gestion et la coordination du sport populaire, de la relève sportive et du sport de haut niveau (3,85 mio CHF) ;
- pour soutenir les Swiss Olympic Sport Schools (0,35 mio CHF) ;
- pour soutenir les fédérations sportives nationales pour l'engagement d'entraîneurs, de personnel encadrant et de collaborateurs scientifiques dans le domaine de la relève, etc. (20,6 mio CHF)

Sous la rubrique « OFSP Programme < cool and clean > » sont inscrites les recettes affectées au programme de prévention financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la Santé publique (OFSP). La contribution pour l'année 2020 se monte à 2,58 mio CHF. Les coûts liés au programme prévus pour 2020 ont été adaptés en conséquence.

Les recettes provenant de la contribution aux coûts des Jeux Olympiques de Tokyo se montent à 0,64 mio CHF.

Les recettes provenant du sponsoring augmentent de 1,32 mio CHF grâce aux plus nombreuses prestations en nature pour le matériel de la délégation et à la collaboration avec SWISS.

Le produit d'exploitation total devrait atteindre 77,0 mio CHF, soit 3,67 mio CHF de plus que le budget de l'exercice précédent.

## Charges d'exploitation

### Contributions et donations versées

Les contributions aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) sont supérieures de 1,8 mio CHF par rapport à celles de l'année d'avant. En 2020, une contribution totale de 51,3 mio CHF est prévue pour les membres (contre 49,6 mio CHF l'année précédente).

Un montant de 3,5 mio CHF (contre 3,325 mio CHF l'année précédente) issu du capital affecté au financement du modèle de promotion des fédérations sera utilisé.

La convention de prestations entre Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP) baisse de 0,05 mio CHF en raison du déplacement de la contribution de compensation pour la formation des entraîneurs dans les charges Examens d'entraîneurs.

Les charges Missions à hauteur de 4,1 mio CHF incluent la participation aux Jeux Olympiques 2020 à Tokyo et aux JOJ 2020 à Lausanne, ainsi que les coûts préparatoires pour les Jeux Olympiques 2022 à Pékin et 2024 à Paris.

Les charges Cotisation des membres incluent les prestations de Swiss Olympic en faveur des fédérations et des organisations partenaires, et ont été jusqu'ici indiquées dans les charges de personnel et les frais liés à la publicité et à la communication.

Les charges pour la promotion des athlètes sont budgétisées à 4,27 mio CHF pour la

# Commentaire relatif au budget 2020

Fondation de l'Aide Sportive Suisse (4,1 mio CHF l'an dernier), et la contribution pour les titulaires de Cards, financée par des prestations en nature des sponsors, est budgétisée à 0,6 mio CHF (0,2 mio CHF l'an dernier).

La contribution de 1,9 mio CHF versée à la Fondation Antidoping Suisse s'appuie sur la convention de prestations et reste inchangée par rapport au budget de l'année précédente.

## Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 8,2 mio CHF. Elles devraient rester inchangées par rapport à l'exercice précédent.

## Dépenses en matériel

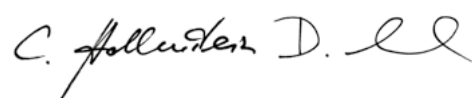
Les dépenses totales en matériel s'élèvent à 4,5 mio CHF. Par rapport au budget de l'exercice précédent, les dépenses devraient baisser de 0,6 mio CHF, car les frais pour les activités de conseil ainsi que pour la publicité et la communication lors de projets ont diminué.

## Amortissements

Les amortissements des investissements s'élèvent à 0,5 mio CHF. Ils sont en baisse de 0,05 mio CHF par rapport à l'exercice précédent en raison de retards dans les projets informatiques.

## Résultat financier

Le résultat financier de 0,4 mio CHF se compose pour l'essentiel du produit des immobilisations financières à long terme et devrait être équivalent au montant prévu dans le budget de l'année précédente.



Cornel Hollenstein  
Vice-directeur

Daniel Schlapbach  
Responsable Finances



# Budget 2020

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

Compte d'exploitation	Details Annexe	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/comptes 2018
<b>Donations reçues</b>	<b>2.1</b>	-	-	-	-	-	12'734	0.0	-12'734
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-	-	12'734	0.0	-12'734
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Contributions publiques</b>	<b>2.2</b>	70'836'000	92.0	68'965'000	94.0	1'871'000	70'763'013	92.9	72'987
<b>Produit résultant des livraisons et des prestations</b>	<b>2.3</b>	6'172'100	8.0	4'368'700	6.0	1'803'400	5'421'043	7.1	751'057
<b>Produit d'exploitation</b>		77'008'100	100.0	73'333'700	100	3'674'400	76'196'789	100	811'311
Contributions et donations versées	<b>2.4-2.12</b>	67'905'000	83.8	63'003'100	81.9	4'971'900	64'735'269	83.0	3'169'731
Charges de personnel	<b>2.13</b>	8'192'600	10.1	8'315'100	10.8	-122'500	7'981'344	10.2	211'256
Dépenses en matériel	<b>2.14</b>	4'456'800	5.5	5'066'900	6.6	-610'100	4'744'794	6.1	-287'994
Amortissements	<b>2.15</b>	497'700	0.6	554'100	0.7	-56'400	507'060	0.7	-9'360
<b>Charges d'exploitation</b>		81'122'100	100	76'939'200	100	4'182'900	77'968'468	100	3'153'632
<b>Résultat d'exploitation</b>		-4'114'000	-5.1	-3'605'500	-4.7	-508'500	-1'771'679	-2.3	-2'342'321
Résultat financier	<b>2.16</b>	387'400	0.5	467'700	0.6	-80'300	-896'759	-1.2	1'284'159
Résultat extraordinaire	<b>2.17</b>	-	-	-	-	-	3'959	0.0	-3'959
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		-3'726'600	-4.6	-3'137'800	-4.1	-588'800	-2'664'479	-3.4	-1'062'121
<b>Variation du capital des fonds</b>		0	-	0	-	0	0	-	0
<b>Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)</b>		-3'726'600	-4.6	-3'137'800	-4.1	-588'800	-2'664'479	-3.4	-1'062'121
Variation du capital lié		3'548'400		3'281'000		267'400	2'675'517		872'883
Variation du capital libre		178'200		-143'200		321'400	-11'038		189'238

## Justification de la variation du capital lié

**Affectation :** résultat financier -400'000

**Utilisation :** contributions aux fédérations +1'000'000, contributions exceptionnelles +600'000, mesures en vue des JO +600'000, contributions pour l'organisation +800'000, primes au succès des fédérations +500'000, numérisation +448'400

# Annexe au budget 2020

Produit d'exploitation	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.1 Donations reçues</b>								
Donations affectées	0	-	0	-	0	12'734	0.0	-12'734
Donations non affectées	0	-	0	-	0	0	-	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>12'734</b>	<b>0.0</b>	<b>-12'734</b>
<b>2.2 Contributions publiques</b>								
Société du Sport-Toto (contributions en vigueur)	27'300'000	35.5	26'200'000	35.7	1'100'000	27'287'531	35.8	12'469
Société du Sport-Toto (nouvelles contributions plus élevées)	16'000'000	20.8	15'300'000	20.9	700'000	15'916'711	20.9	83'289
OFSP0 Soutien des fédérations sportives	20'600'000	26.8	20'600'000	28.1	-	20'600'000	27.0	-
OFSP0 Soutien Swiss Olympic	3'850'000	5.0	3'850'000	5.2	-	3'930'000	5.2	-80'000
OFSP0 Soutien écoles de sport	350'000	0.5	350'000	0.5	-	350'000	0.5	-
OFSP Programme « cool and clean »	2'578'000	3.3	2'545'000	3.5	33'000	2'207'042	2.9	370'958
SEFRI Examens d'entraîneur	158'000	0.2	120'000	0.2	38'000	471'729	0.6	-313'729
<b>Total</b>	<b>70'836'000</b>	<b>92.0</b>	<b>68'965'000</b>	<b>94.0</b>	<b>1'871'000</b>	<b>70'763'013</b>	<b>92.9</b>	<b>72'987</b>
<b>2.3 Produit résultant des livraisons et des prestations</b>								
Cotisations des membres	58'000	0.1	56'000	0.1	2'000	58'200	0.1	-200
Recettes provenant du sponsoring	4'707'200	6.2	3'383'900	4.6	1'323'300	3'458'669	4.5	1'248'531
Recettes provenant des prestations	115'000	0.2	40'000	0.1	75'000	138'181	0.2	-23'181
Recettes provenant des programmes	205'000	0.3	115'000	0.2	90'000	257'090	0.3	-52'090
Contributions des participants examens d'entraîneurs	42'000	0.1	80'000	0.1	-38'000	41'100	0.1	900
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, JE, World Beach Games	639'900	0.8	110'000	0.1	529'900	896'731	1.2	-256'831
Contributions CIO Solidarité Olympique / COE	320'000	0.4	448'800	0.6	-128'800	455'614	0.6	-135'614
Autres recettes	85'000	0.1	135'000	0.2	-50'000	126'877	0.2	-41'877
Variation des corrections de valeur des créances	-	-	-	-	-	-11'420	-0.0	11'420
<b>Total</b>	<b>6'172'100</b>	<b>8.1</b>	<b>4'368'700</b>	<b>6.0</b>	<b>1'803'400</b>	<b>5'421'043</b>	<b>7.1</b>	<b>751'057</b>
<b>Total</b>	<b>77'008'100</b>	<b>100</b>	<b>73'333'700</b>	<b>100</b>	<b>3'674'400</b>	<b>76'196'789</b>	<b>100</b>	<b>811'311</b>

# Annexe au budget 2020

2.4- 2.12	Contributions et donations versées		Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.4</b>	<b>Contributions aux membres (fédérations sportives nationales / organisations partenaires)</b>									
	Contributions de base		4'250'000	6.3	3'450'000	5.5	800'000	3'251'241	5.0	998'759
	Primes au succès		850'000	1.3	350'000	0.6	500'000	329'570	0.5	520'430
	Contributions pour la relève et l'élite		42'700'000	62.9	42'100'000	66.8	600'000	41'525'485	64.1	1'174'515
	Contributions « JO »		2'200'000	3.2	1'800'000	2.9	400'000	2'182'520	3.4	17'480
	Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure		1'300'000	1.9	885'000	1.4	415'000	588'000	0.9	712'000
	Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure		-	-	975'000	1.5	-975'000	1'375'000	2.1	-1'375'000
	<b>Total</b>		<b>51'300'000</b>	<b>75.5</b>	<b>49'560'000</b>	<b>78.7</b>	<b>1'740'000</b>	<b>49'251'816</b>	<b>76.1</b>	<b>2'048'184</b>
<b>2.5</b>	<b>Contributions à l'OFSP0 (mandat de prestations)</b>									
	Formation des entraîneurs		1'615'000	2.4	1'665'000	2.6	-50'000	1'465'000	2.3	150'000
	Centre d'entraînement pour sportifs de haut niveau à Macolin / Tenero		600'000	0.9	600'000	1.0	-	600'000	0.9	-
	<b>Total</b>		<b>2'215'000</b>	<b>3.3</b>	<b>2'265'000</b>	<b>3.6</b>	<b>-50'000</b>	<b>2'065'000</b>	<b>3.2</b>	<b>150'000</b>
<b>2.6</b>	<b>Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools</b>									
	Sport Schools		350'000	0.5	350'000	0.6	-	350'000	0.5	-
	<b>Total</b>		<b>350'000</b>	<b>0.5</b>	<b>350'000</b>	<b>0.6</b>	<b>-</b>	<b>350'000</b>	<b>0.5</b>	<b>-</b>
<b>2.7</b>	<b>Charges Missions</b>									
	Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, Jeux Européens		4'059'500	6.0	1'769'100	2.8	2'290'400	4'196'933	6.5	-137'433
	<b>Total</b>		<b>4'059'500</b>	<b>6.0</b>	<b>1'769'100</b>	<b>2.8</b>	<b>2'290'400</b>	<b>4'196'933</b>	<b>6.5</b>	<b>-137'433</b>
<b>2.8</b>	<b>Charges Cotisation des membres</b>									
	Forums, conférences, réunions, discussions		338'500	0.5	-	-	338'500	-	-	338'500
	<b>Total</b>		<b>338'500</b>	<b>0.5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>338'500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>338'500</b>

# Annexe au budget 2020

	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.9 Charges Promotion des athlètes</b>								
Contributions de la Fondation de l'Aide Sportive	4'270'000	6.3	4'100'000	6.5	170'000	4'247'316	6.6	22'684
Contributions de sponsors aux titulaires de Cards	610'000	0.9	180'000	0.3	430'000	-	-	610'000
<b>Total</b>	<b>4'880'000</b>	<b>7.2</b>	<b>4'280'000</b>	<b>6.8</b>	<b>600'000</b>	<b>4'247'316</b>	<b>6.6</b>	<b>632'684</b>
<b>2.10 Charges Examens d'entraîneurs</b>								
Examens d'entraîneur (entraîneur professionnel / entraîneur diplômé)	250'000	0.4	200'000	0.3	50'000	497'729	0.8	-247'729
<b>Total</b>	<b>250'000</b>	<b>0.4</b>	<b>200'000</b>	<b>0.3</b>	<b>50'000</b>	<b>497'729</b>	<b>0.8</b>	<b>-247'729</b>
<b>2.11 Charges Lutte contre le dopage</b>								
Antidoping Suisse	1'904'000	2.8	1'904'000	3.0	-	1'904'000	2.9	-
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	100'000	0.1	130'000	0.2	-30'000	79'600	0.1	20'400
<b>Total</b>	<b>2'004'000</b>	<b>3.0</b>	<b>2'034'000</b>	<b>3.2</b>	<b>-30'000</b>	<b>1'983'600</b>	<b>3.1</b>	<b>20'400</b>
<b>2.12 Charges Programmes</b>								
« cool and clean »	2'578'000	3.8	2'545'000	4.0	33'000	2'142'875	3.3	435'125
<b>Total</b>	<b>2'578'000</b>	<b>3.8</b>	<b>2'545'000</b>	<b>4.0</b>	<b>33'000</b>	<b>2'142'875</b>	<b>3.3</b>	<b>435'125</b>
<b>Total</b>	<b>67'975'000</b>	<b>100</b>	<b>63'003'100</b>	<b>100</b>	<b>4'971'900</b>	<b>64'735'269</b>	<b>100</b>	<b>3'239'731</b>
<b>2.13 Charges de personnel</b>								
Charges salariales	6'124'900	74.8	6'152'900	74.0	-28'000	5'740'400	71.9	384'500
Prestations de tiers	48'500	0.6	66'000	0.8	-17'500	87'564	1.1	-39'064
Prestations des assurances sociales	-	-	-	-	-	-53'129	-0.7	53'129
Variation des provisions pour congés et travail supplémentaire	-	-	-	-	-	82'270	1.0	-82'270
Charges d'assurance sociale	1'101'600	13.4	1'222'200	14.7	-120'600	1'103'452	13.8	-1'852
Autres charges de personnel	917'600	11.2	874'000	10.5	43'600	1'020'787	12.8	-103'187
<b>Total</b>	<b>8'192'600</b>	<b>100</b>	<b>8'315'100</b>	<b>100</b>	<b>-122'500</b>	<b>7'981'344</b>	<b>100</b>	<b>211'256</b>

# Annexe au budget 2020

	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.14 Dépenses en matériel</b>								
Locaux	418'000	9.4	435'700	8.6	-17'700	425'307	9.0	-7'307
Maintenance, réparations, remplacements	34'700	0.8	119'500	2.4	-84'800	85'326	1.8	-50'626
Véhicules et transport	169'800	3.8	173'100	3.4	-3'300	186'809	3.9	-17'009
Assurances de choses, taxes, redevances	11'000	0.2	10'500	0.2	500	15'260	0.3	-4'260
Activités de conseil	379'000	8.5	550'200	10.9	-171'200	408'152	8.6	-29'152
Charges administratives	349'050	7.8	305'600	6.0	43'450	289'840	6.1	59'210
Informatique	1'273'400	28.6	1'313'100	25.9	-39'700	1'168'252	24.6	105'148
Mesures de publicité et de communication	1'371'850	30.8	1'659'200	32.7	-287'350	1'748'349	36.8	-376'499
Achats matériel informatique	-	-	-	-	-	720	0.0	-720
Achats articles médecine du sport	50'000	1.1	100'000	0.2	-50'000	55'009	0.1	-5'009
Autres charges d'exploitation	400'000	9.0	400'000	7.9	-	361'771	7.6	38'229
<b>Total</b>	<b>4'456'800</b>	<b>100</b>	<b>5'066'900</b>	<b>100</b>	<b>-610'100</b>	<b>4'744'794</b>	<b>100</b>	<b>-287'994</b>
<b>2.15 Amortissements</b>								
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>59'300</b>	<b>11.9</b>	<b>73'700</b>	<b>13.3</b>	<b>-14'400</b>	<b>83'303</b>	<b>16.4</b>	<b>-24'003</b>
Mobilier et équipements	22'500	4.5	23'200	4.2	-700	25'102	5.0	-2'602
Matériel informatique	36'800	7.4	50'500	9.1	-13'700	58'201	11.5	-21'401
<b>Valeurs immatérielles</b>	<b>438'400</b>	<b>88.1</b>	<b>480'400</b>	<b>86.7</b>	<b>-42'000</b>	<b>423'757</b>	<b>83.6</b>	<b>14'643</b>
Base de données	423'900	85.2	452'400	81.6	-28'500	382'275	75.4	41'625
Logiciels informatiques	14'500	2.9	28'000	5.1	-13'500	41'481	8.2	-26'981
<b>Total</b>	<b>497'700</b>	<b>100</b>	<b>554'100</b>	<b>100</b>	<b>-56'400</b>	<b>507'060</b>	<b>100</b>	<b>-9'360</b>



# Annexe au budget 2020

	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.16 Résultat financier</b>								
<b>Produit financier</b>								
Produits d'avoires en banques et de placements financiers	500'000	129.1	585'000	125.1	-85'000	522'473	-58.3	-22'473
Produits de prêts	19'200	5.0	18'700	4.0	500	18'759	-2.1	441
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	569	-0.1	-569
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total du produit financier</b>	<b>519'200</b>	<b>134</b>	<b>603'700</b>	<b>129</b>	<b>-84'500</b>	<b>541'801</b>	<b>-60</b>	<b>-22'601</b>
<b>Charges financières</b>								
Taux / frais bancaires, gestion de fortune	-131'800	-34.0	-136'000	-29.1	4'200	-138'051	15.4	6'251
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-67'808	7.6	67'808
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-1'232'701	137.5	1'232'701
<b>Total des charges financières</b>	<b>-131'800</b>	<b>-34</b>	<b>-136'000</b>	<b>-29</b>	<b>4'200</b>	<b>-1'438'560</b>	<b>160</b>	<b>1'306'760</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>387'400</b>	<b>100</b>	<b>467'700</b>	<b>100</b>	<b>-80'300</b>	<b>-896'759</b>	<b>100</b>	<b>1'284'159</b>
<b>Résultat financier du capital lié</b>								
<b>Produit financier</b>								
Produits d'avoires en banques et de placements financiers	500'000	129	450'000	96	50'000	522'136	-58	-22'136
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total du produit financier</b>	<b>500'000</b>	<b>129</b>	<b>450'000</b>	<b>96</b>	<b>50'000</b>	<b>522'136</b>	<b>-58</b>	<b>-22'136</b>
<b>Charges financières</b>								
Taux / frais bancaires, gestion de fortune	-100'000	-26	-106'000	-23	6'000	-98'821	11	-1'179
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-1'094'898	122	1'094'898
<b>Total des charges financières</b>	<b>-100'000</b>	<b>-26</b>	<b>-106'000</b>	<b>-23</b>	<b>6'000</b>	<b>-1'193'719</b>	<b>133</b>	<b>1'093'719</b>
<b>Total du résultat financier du capital lié</b>	<b>400'000</b>	<b>103</b>	<b>344'000</b>	<b>74</b>	<b>56'000</b>	<b>-671'583</b>	<b>75</b>	<b>1'071'583</b>

	Budget 2020	%	Budget 2019	%	Ecart budget 2019/2020	Comptes 2018	%	Ecart budget 2020/ comptes 2018
<b>2.17 Résultat extraordinaire</b>								
<b>Produit extraordinaire</b>	-	-	-	-	-	<b>4'019</b>	-	<b>-4'019</b>
Autre produit extraordinaire	-	-	-	-	-	4'019	-	-4'019
<b>Charges extraordinaires</b>	-	-	-	-	-	<b>-60</b>	-	<b>60</b>
Autres charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-60	-	60
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>3'959</b>	-	<b>-3'959</b>



Swiss Olympic  
Maison du Sport  
Talgut-Zentrum 27  
3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 (0)31 359 71 11  
Fax +41 (0)31 359 71 71  
info@swissolympic.ch  
www.swissolympic.ch

Main National Partners



Premium Partners

